



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Appel de candidatures
Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année dans les Laurentides

Saint-Jérôme, le 5 juin 2017 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec** (CALQ), en collaboration avec le Conseil de la culture des Laurentides, lance l'appel de candidatures pour le **Prix du CALQ – Créateur ou Créatrice de l'année dans les Laurentides**. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, vise à reconnaître un artiste ou un écrivain qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l'excellence de son œuvre. Le Prix sera attribué lors de la cérémonie des Grands Prix de la culture des Laurentides organisée par le Conseil de la culture des Laurentides le 9 novembre prochain.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 25 août 2017

En décernant ce prix, le Conseil des arts et des lettres du Québec veut promouvoir la création artistique dans la région des Laurentides, favoriser la reconnaissance d'artistes et d'écrivains professionnels dans leur milieu, offrir un soutien tangible à leur carrière et contribuer à leur rayonnement.

Les candidats admissibles à ce prix sont les artistes et les écrivains œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, arts multidisciplinaires, chanson, cinéma-vidéo, danse, littérature, conte, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale. De plus, les candidats doivent répondre à des conditions d'admissibilité parmi lesquelles :

- un minimum de sept ans de pratique professionnelle;
- être l'auteur d'au moins deux réalisations artistiques;
- résider depuis au moins un an dans les Laurentides et y exercer une pratique artistique active.

Les artistes ou écrivains désirant poser leur candidature trouveront tous les détails ainsi que le formulaire sur le site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec (<https://www.calq.gouv.qc.ca/prix-et-distinction/createur-ou-creatrice-de-lannee-laurentides/>). Pour de l'information complémentaire, la personne à contacter est Christine Heuschen du Conseil de la culture des Laurentides au 450 432-2425 poste 101 et à l'adresse courriel ccl@culturelaurentides.com.

Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le **Conseil des arts et des lettres du Québec** soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion et le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État financée par le ministère de la Culture et des Communications.

Le **Conseil de la culture des Laurentides (CCL)** contribue, depuis plus de 35 ans, à forger l'identité culturelle de notre région. Il rassemble, conseille et accompagne les artistes, artisans, travailleurs culturels, entreprises, organismes culturels, organisations municipales ou scolaires qui participent à l'essor des arts et de la culture dans les Laurentides. Par ses nombreuses activités, le CCL consolide le milieu culturel régional au bénéfice de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Source : Mélanie Gosselin

Directrice générale du Conseil de la culture des
Laurentides

direction@culturelaurentides.com

450 432-2425 poste 103